



Compte rendu assemblée générale des 1^{er} et 4 avril 2022

Les agents du SPIP 65, syndiqués et non syndiqués, présents aux assemblées générales des 1^{er} et 4 avril 2022, ont décidé de s'associer à la journée de mobilisation du 7 avril, afin d'exiger que le complément de traitement indiciaire promis par le gouvernement pour la filière socio-éducative soit effectif aussi pour les personnels des SPIP qui sont statutairement rattachés à cette filière.

Ils décident de saisir les parlementaires du département pour que ceux-ci interpellent le gouvernement sur l'incohérence de nous exclure de ce complément de traitement

Ils se manifesteront devant les locaux du SPIP le 7 avril

Il est inconcevable que nous restions exclus d'un dispositif alors que nous assurons au quotidien la prise en charge socio-éducative et l'accompagnement des personnes confiées, tant en détention qu'en milieu ouvert dans le cadre de nos missions de prévention de la récidive .

Le gouvernement a fait des promesses, nous exigeons qu'il les tienne

Tarbes le 04/04/2022